



GUIDE DE L'ÉTUDIANT·E À L'UNIVERSITÉ

Campus Villejean - La Harpe



ÉDITO

Vincent GOUËSET

Président
de l'Université Rennes 2
—
Prezidant skol-veur
Roazhon 2

Forte de ses 22 000 étudiant-es réparti-es sur trois campus – Villejean, la Harpe et Mazier à Saint-Brieuc – l'Université Rennes 2 propose une offre de formation et une activité recherche diversifiées et exigeantes, qui en font un pôle d'excellence national dans les domaines des sciences humaines et sociales, des arts, des lettres, des langues et des sciences du sport.

En ayant fait le choix de vous inscrire cette année à Rennes 2, vous rejoignez une communauté regroupant près de 1400 personnels. Ces personnels, qu'ils soient administratifs, techniques, bibliothécaires ou enseignant-es et chercheur-ses, vous accompagneront au quotidien dans votre parcours universitaire, pour favoriser votre réussite et votre insertion professionnelle.

Actrice incontournable de la Métropole rennaise et de la Région Bretagne, l'Université Rennes 2 a développé de multiples partenariats pour proposer une offre de formations et une recherche en phase avec les besoins du territoire, ainsi qu'avec les grands défis sociétaux. À son échelle, l'Université Rennes 2 contribue au défi planétaire que représente le dérèglement climatique : un grand chantier de rénovation énergétique des bâtiments sur les campus a commencé. Tout au long de l'année, vous serez invité-es à participer à des animations en faveur du développement durable, visant à réduire l'empreinte carbone des activités de notre communauté.

L'université est par essence un lieu ouvert, accueillant et porteur d'équité sociale, de diversité et de culture. C'est aussi un laboratoire des politiques publiques : budget participatif, épicerie gratuite, mise à disposition de protections périodiques... Nous espérons que vous trouverez toute votre place au sein de notre communauté et que vous saurez faire de nos campus des lieux de vie dynamiques et solidaires.

Gant nerzh he 22 000 studier dasparzhet war tri c'hampus disheñvel – Keryann, La Harpe ha Mazier e Sant-Brieg – e kinnig Skol-Veur Roazhon 2 un toullad stummadurioù hag un obererezh enklaskoù digor hag a-live uhel, ar pezh a ra dioute ur pol broadel eus ar gwellañ war domani ar skiantoù den ha sokial, an arzoù, al lizhiri, ar yezhoù ha skiantoù ar sport.

Graet an dibab ganeoc'h da lakaat hoc'h anv, er bloaz-mañ, e Roazhon 2, e kemerit perzh en ur gumuniezh ma kaver enni ivez tost da 1400 a dud en he c'hoskor.

Pe e vefent diouzh ar c'hoskor melestradurel, teknikel, diouzh koskor al levraouegoù pe e vefent diouzh koskor ar gelennerien hag an enklaskerien, e voc'h ambrouget gante war ar pemdez en ho hent er Skol-Veur, deoc'h da ober berzh hag ho kenemprenadur micherel.

Aktourez diziouerus eus Meurgêr Roazhon hag eus Rannvro Breizh, Skol-Veur Roazhon 2 he deus kaset war-raok lies kevelerezh evit ur c'hinnig stummañ hag un enklask liammet gant ezhommoù an tiriad, ha liammet ivez gant daeadennoù bras ar gevredigezh. A-live Skol-Veur Roazhon 2 e responder da zaeadenn ar blanedenn dirak an direizhañ hinel : krog zo ur pezh chanter nevesadur war gremm ar savadurioù. A-hed ar bloaz e voc'h pedet da gemer perzh en abadennoù e gounid an diorren padus, gant ar pal da goazhañ louc'hoù karbon obererezh hon c'humuniezh.

Dre anien ez eus eus ar skolioù-meur lec'hioù digor, degemerus hag o tiskouez kevionded sokial, diseurtelezh ha sevenadur. Bezañ int ivez labourvaoù ar politikerezhioù foran : boujedennoù perzhiadek, ispiserezh digoust, ar stumm da gaout gwarezennoù amzerioù... Spi hon eus e kavoc'h ho plas en hon c'humuniezh hag e ouvezoc'h ober eus hon c'hampusoù lec'hioù a vuhez leun a startijenn hag a gengred.



SOMMAIRE

4 : VOS ÉTUDES

6 : VOTRE CAMPUS

8 : VOS SERVICES

11 : AIDES AUX ÉTUDIANT·ES

12 : Aides financières et matérielles

14 : Santé / social

21 : Accès au sport et à la culture

22 : Transports / mobilité

24 : Logement

27 : ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS

29 : Associations étudiantes

31 : Créer une association

33 : Soirées étudiantes

33 : Activités artistiques

34 : Activités sportives

35 : Festivals étudiants et temps forts thématiques

36 : Événements culturels

36 : Lieux culturels et d'expositions

37 : Pause théâtre

37 : Ciné Tambour (ciné club)

38 : Radio C lab

38 : Financez vos projets avec le FSDIE

39 : Démocratie étudiante

39 : Budget participatif

41 : TRANSITION SOCIO-ENVIRONNEMENTALE

42 : S'engager pour un campus durable

43 : S'informer et agir

44 : Alimentation durable

45 : Tri des déchets & éco-gestes

47 : CONTACTS UTILES

VOS ÉTUDES



INSCRIPTION : DEUX PHASES OBLIGATOIRES

À l'université, l'inscription est réalisée en deux phases obligatoires :

- **l'inscription administrative en ligne** permet la délivrance de la carte étudiante,
- **l'inscription aux enseignements et examens** se fait début septembre : elle concerne le choix des langues, les cours à choix et les options. Cette inscription est impérative pour pouvoir passer ses examens.



AMÉNAGEMENT D'ÉTUDES

Si vous êtes dans une situation particulière (salié-e, double cursus, artiste ou sportif-ve de haut niveau...), vous pouvez faire une **demande d'aménagement** auprès de votre UFR.

Il existe notamment un statut de "dispensé-e d'assiduité" qui vous autorise à ne pas assister aux cours et vous offre des modalités d'examen adaptées.

> **Plus d'infos sur votre Portail des Étudiant-es**



ENSEIGNEMENTS & EXAMENS

La licence est organisée en six semestres soit 180 crédits. Chaque semestre d'études est affecté de 30 crédits ou ECTS, communs à de nombreux pays européens. Le semestre et les crédits sont validés si vous avez obtenu **une moyenne au moins égale à 10/20** sur l'ensemble du semestre. De plus, **une compensation est effectuée** à la fin d'une même année entre les deux semestres : si vous obtenez au moins 10/20 sur l'ensemble de l'année, vous validez vos deux semestres.

Les périodes d'examens se déroulent à l'issue de chaque semestre. Les sessions de rattrapage ont lieu en juin. Les dates d'examens sont indiquées dans le **calendrier universitaire** (disponible sur le Portail des Étudiant-es).

L'ensemble des règles et droits relatifs aux enseignements et aux examens sont rassemblés dans le "Règlement des études" disponible sur le Portail des Étudiant-es.



RÉORIENTATION

En première année, deux périodes permettent de se réorienter vers une nouvelle discipline de licence :

- **entre novembre et décembre**, selon certaines conditions, pour une réorientation à partir du deuxième semestre,
- **entre janvier et mars**, via l'application Parcoursup, pour une réorientation en L1 à la rentrée suivante.

> **Plus d'infos sur votre Portail des Étudiant-es**



ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) vous aide à la construction de votre parcours d'études et votre projet professionnel. Il vous accompagne en vous proposant des entretiens individuels, des ateliers, des séances d'informations, des ressources numériques et documentaires.

Retrouvez toutes les informations sur le Portail des Étudiant-es.

Contact : suio-ip-orientation@univ-rennes2.fr
02 99 14 13 91

Accueil à l'Espace Accompagnement Étudiant-es
Bâtiment P - 2^e étage
Tous les jours de 13h à 17h

SUIO-IP - Secrétariat des stages

Campus Villejean
Bâtiment T (PNRV) - Bureau T315
Ouvert tous les jours sauf le jeudi matin, de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mercredi : accueil téléphonique et mail uniquement
suio-ip-stage@univ-rennes2.fr
02 99 14 13 99 (Langues - Sciences Sociales - Staps)
02 99 14 13 88 (ALC - Sciences Humaines)



PARTIR À L'ÉTRANGER

Pour celles et ceux qui souhaitent réaliser une partie de leur parcours universitaire à l'étranger (études, stages, assistantat), l'Université Rennes 2 organise une **"semaine internationale"** en novembre. Plusieurs réunions d'information autour de grandes thématiques pratiques comme la présentation des programmes de mobilité, des différents échanges universitaires et des financements possibles, sont programmées pendant cette semaine.

Contact : international@univ-rennes2.fr
02 99 14 10 92

> **Plus d'infos sur votre Portail des Étudiant-es**



ÉTUDIER À DISTANCE

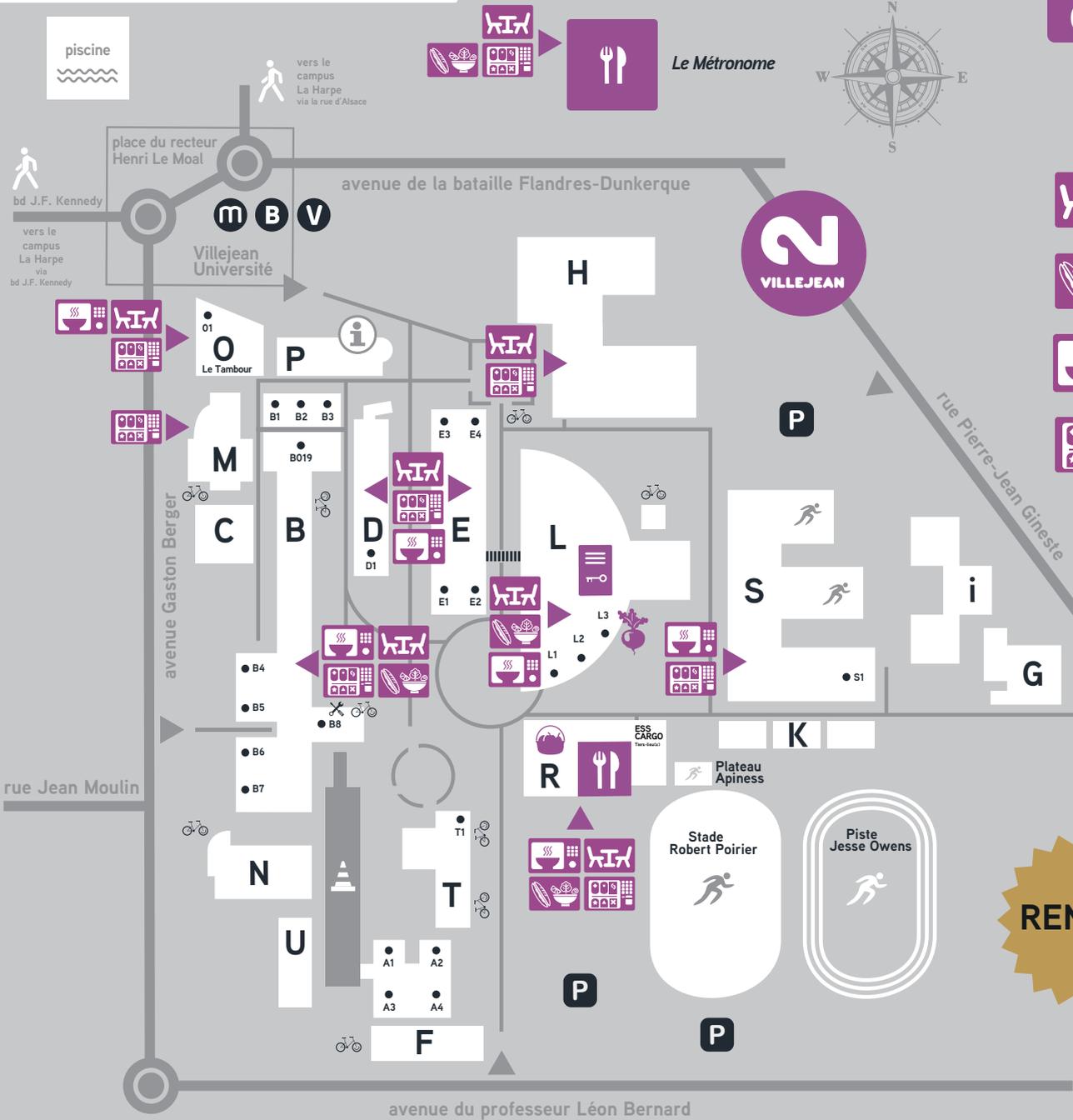
Vous souhaitez entamer un double cursus ? Des contraintes vous empêchent d'assister aux cours en tant qu'assidu-e ? Les licences AES, LLCER Anglais, LLCER Breton, LLCER Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres et Sociologie sont proposées à distance.

Les demandes de changement de statut (assidu-e vers enseignement à distance) sont à effectuer auprès de votre scolarité jusqu'à mi-septembre.

> **Plus d'informations sur [univ-rennes2.fr](https://www.univ-rennes2.fr) rubrique Formation, Inscriptions/Candidatures**

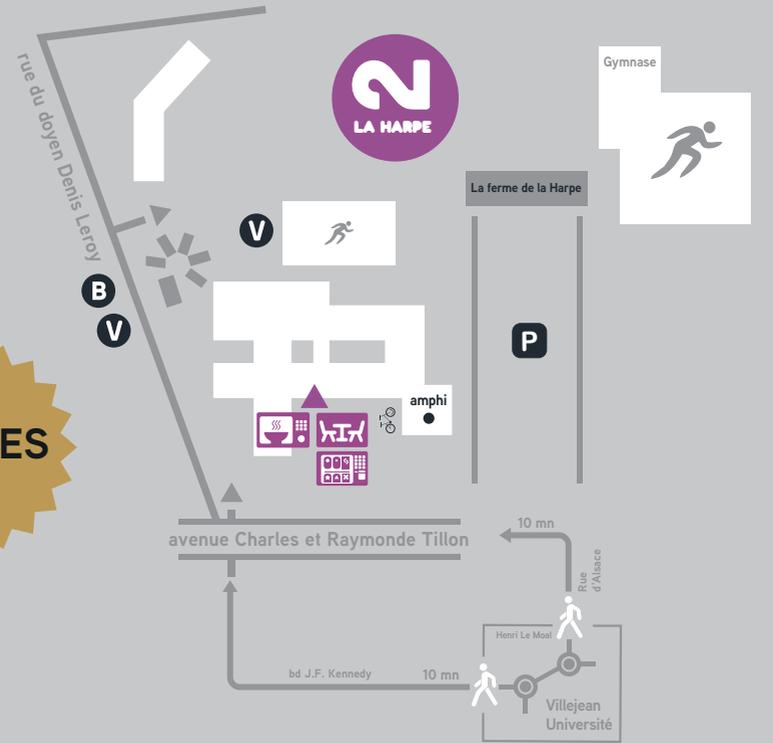
Des frais supplémentaires spécifiques à l'enseignement à distance sont à prévoir en sus des frais d'inscription administrative.

VOTRE CAMPUS



OÙ SE RESTAURER

- Restaurant universitaire
- Espace assis
- Vente à emporter
- Micro-ondes
- Distributeurs
- Potager collectif
- Épicerie gratuite
- Casier
- Atelier la roue libre
- Abris vélo
- Parking voiture
- Métro
- Bus
- Vélo Star
- Équipement sportif
- Amphithéâtre



VOS SERVICES



CARTE ÉTUDIANTE

La carte étudiante est délivrée à tout-e étudiant-e inscrit-e à l'université. Elle vous permet d'attester de votre statut d'étudiant-e de l'Université Rennes 2. En cas de perte de votre carte étudiante, vous devez adresser une **demande de duplicata** auprès de la scolarité de votre département ou de votre UFR.

CARTE KORRIGO SERVICES

Une seule carte pour vos déplacements et vos services sur les campus !

La carte Korrigo Services remplace la carte Vie universitaire pour les nouveaux-elles étudiant-es. Éditée par la STAR, la carte Korrigo Services permet d'accéder aux services de l'Université Rennes 2 et de la ville de Rennes (sports en commun, bibliothèques municipales, piscines, etc.)

Elle vous fait bénéficier de :

- **la restauration du CROUS** dans l'Académie de Rennes (restaurants universitaires, cafétérias, distributeurs automatiques, commande en ligne). Pour cela, il faut créditer votre compte "Izly" sur internet ou sur l'application smartphone et activer votre carte auprès de l'accueil du CROUS au RU Le Métronome ;
- **les prêts de documents** dans les différentes bibliothèques de l'Université Rennes 2 (faire activer votre carte à l'accueil de la BU centrale) ;
- **impression et photocopie** sur une douzaine de copieurs situés principalement dans les bibliothèques ;
- **l'accès aux activités sportives** organisées par le Service Inter-Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SIUAPS).

La carte Vie universitaire (distribuée aux étudiant-es les années précédentes) restera utilisable pour les ancien-nes étudiant-es tant qu'ils-elles seront inscrit-es dans un établissement d'enseignement supérieur de l'Académie de Rennes.

À noter : La carte Korrigo Services est gratuite lors de sa première création.



BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques mettent à disposition des espaces de travail, des milliers de livres et de revues couvrant tous les domaines disciplinaires de l'université, et près de 10 000 DVD (films, séries TV, documentaires) à visionner sur place ou à emprunter. Elles offrent une large sélection de ressources en ligne : revues, outils spécialisés et ebooks, thèses et mémoires, collections d'ouvrages numérisés, films en streaming et en téléchargement via la médiathèque numérique... N'hésitez pas à utiliser aussi les services en ligne : prolongation des prêts, suggestion d'achat, réservation d'un document, demande en magasin...

Jusqu'en mars 2025, des travaux de rénovation énergétique sont programmés à la BU Centrale entraînant des perturbations. Actualités et infos sur le site bu.univ-rennes2.fr

Campus Villejean

Bibliothèque Centrale (H)
Bibliothèque Arts, Lettres, Communication (B222)
Bibliothèque Musique (O316)
Bibliothèque Sciences Humaines (S210)
Bibliothèque Sciences Sociales (B301)
Bibliothèque Espace des langues (L130)
Bibliothèque François-Lebrun - recherche en Histoire (N210)
Bibliothèque LAHM - recherche en Archéologie (A118)

Campus La Harpe

Bibliothèque Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

À compter d'octobre et jusqu'en mai, dans le centre-ville, les salles La Borderie vous accueillent en soirée et le week-end : 1 rue de la Borderie (à côté de la place Hoche).

Contact :

bu-question@univ-rennes2.fr / 02 99 14 12 76

@bibliotheques.univ.rennes2



PORTAIL DES ÉTUDIANT-ES

Dès lors que vous êtes identifié-e, votre Portail vous permet d'accéder à des contenus, services et outils, notamment :

- consultation de votre dossier administratif,
 - emploi du temps, calendriers des examens, résultats,
 - boîte de courrier électronique avec l'adresse : prenom.nom@etudiant.univ-rennes2.fr .
- Vous devez obligatoirement vous servir de cette adresse mail pour toute correspondance avec les personnels universitaires, de façon à être identifié-e facilement.

etudiants.univ-rennes2.fr



ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Dans la plupart des bâtiments des campus de l'université, se trouvent des salles informatiques équipées de postes Windows, Mac ou Linux connectés à internet. Entre les cours, et notamment pendant la pause méridienne, ces postes peuvent être utilisés librement par les étudiant-es.

Ces salles sont ouvertes en général du lundi au vendredi, entre 8h et 20h, hors vacances universitaires.

Il y a également de nombreux postes informatiques en libre-service dans les bibliothèques.

> [Plus d'infos sur votre Portail des Étudiant-es](#)



SERVICE SANTÉ DES ÉTUDIANT-ES

Le service Santé des étudiant-es (SSE) est composé d'une équipe d'infirmiers, de médecins, d'une diététicienne, de psychologues, d'assistantes de service social, et de personnels administratifs. Ils et elles se tiennent à votre disposition pour des rendez-vous médicaux et des entretiens sociaux, le tout sans avance de frais.

sse.univ-rennes2.fr
sse@univ-rennes2.fr

Campus Villejean
Bât. R Érève, 2^e étage

Ouvert du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h15-17h sur rendez-vous (sauf accueil infirmier)
02 23 23 70 85 / 02 23 23 70 86



RELAIS HANDICAP

L'Université Rennes 2 offre un accompagnement spécifique aux étudiant-es en situation de handicap durant toute la durée de leur formation. Plusieurs dispositifs d'aménagement et des solutions au cas par cas peuvent leur être proposés afin de garantir l'accès aux études, quelle que soit la situation de handicap.

Les étudiant-es peuvent ainsi bénéficier d'un accueil individuel spécifique, d'un soutien pédagogique, d'aménagements pour les cours et examens ou encore d'un accompagnement à l'insertion professionnelle en lien avec le SUIO-IP (Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle).

Le Relais handicap organise aussi des visites du campus Villejean afin de faciliter vos déplacements.
Contact : devu@univ-rennes2.fr
02 99 14 13 96

Bâtiment P - 5^e étage - Portes 522, 521, 520

> [Plus d'infos sur votre Portail des Étudiant-es](#)



AIDES AUX ÉTUDIANT·ES

Santé, logement, transports,
loisirs, garde d'enfants...

Pour faciliter et agrémenter votre vie quotidienne, de nombreuses aides existent, qui vous sont proposées par l'Université Rennes 2 et ses partenaires. Bourses, allocations, soutien médical et psychologique, accompagnement, conseils, loisirs... L'éventail de ces dispositifs est très large, mais parfois méconnu des étudiant·es. C'est la raison pour laquelle l'Université Rennes 2 a décidé de les recenser et de les éditer dans ce guide.

Feuilletez-le et n'hésitez pas à bénéficier des avantages auxquels vous avez droit. Ces aides ont été mises en place pour vous permettre de poursuivre vos études sereinement. Profitez-en !

Kement hag aesaat ha gwellaat ho puhez pemdez ez eus meur a skoazell a c'hallo bezañ kinniget deoc'h gant skol-veur Roazhon 2 hag he c'hevellerien. Yalc'hadoù, skorennoù, skoazelloù mezekniezh ha psikologel, ambroug, kuzulioù, dudi... Bras eo an dibab, met a c'hall nebeut anavezet gant ar studierezed hag ar studierien. Sede perak he deus skol-veur Roazhon 2 divizet o renabliñ hag o embann en ul levrig-heñchañ.

Sellit ennañ ha na chomit ket etre daou evit ober ho mad eus ar pezh zo gouestlet deoc'h. Ar skoazelloù-se zo bet lakaet deoc'h da c'hallout mont gant ho studi ent-seder. Grit ho mad dioutañ !

AIDES FINANCIÈRES & MATÉRIELLES



BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX

Délivrée par le Crous, cette bourse peut être attribuée pour les diplômés nationaux (en présence ou à distance). Vous pouvez faire une simulation sur le site du Crous et remplir en ligne le Dossier Social Étudiant. Il existe d'autres aides financières (aide mobilité Parcoursup, aide mobilité master, aide spécifique...). crous-rennes.fr ou messervices.etudiant.gouv.fr

FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Aide de dernier recours octroyée par le conseil départemental aux jeunes de 18 à 25 ans en situation de grande difficulté sociale ou professionnelle. ille-et-vilaine.fr/les-aides-du-departement/fonds-daide-aux-jeunes-faj

AIDE SOCIALE FACULTATIVE DU CCAS DE LA VILLE DE RENNES

Pour les personnes qui ne peuvent accéder à des biens ou services essentiels (achat d'équipement numérique, aide aux frais de transport, aux besoins alimentaires). Sous conditions de ressources (1026 € pour une personne seule, 1539 € pour un couple). metropole.rennes.fr/faire-une-demande-daide-financiere

REMBOURSEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION

Les montants des droits d'inscription à l'université dépendent du cursus, du niveau d'études et de votre situation. Un remboursement individuel des droits d'inscription est possible pour les étudiant-es non-boursier-ères en difficulté.

Le formulaire de demande de remboursement est à remplir en ligne entre le 4 et le 25 novembre 2024 : etudiants.univ-rennes2.fr/vie-etudiante/remboursement-droits-dinscription

Contact :

vie-etudiante@univ-rennes2.fr

DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

Le Dossier Social Étudiant (DSE) est la procédure obligatoire pour les demandes de bourse et/ou de logement en résidence universitaire.

Vous devez constituer le DSE tous les ans en faisant la demande par internet, sans attendre le résultat de vos examens (pour l'année universitaire 2024/25, demande à faire entre le 1^{er} mars et le 31 mai). Vous pouvez faire une simulation pour savoir si vous répondez aux critères sur le site du Crous et remplir le DSE en ligne.

Informations détaillées sur : crous-rennes.fr

AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

L'université propose à ses étudiant-es de réaliser une mobilité d'études dans le cadre d'un programme d'échange : Erasmus (principalement en Europe), conventions bilatérales (principalement hors Europe) et BCI (Québec). Les étudiant-es sélectionné-es pour une mobilité, qu'ils-elles soient boursier-ères du Crous ou non, peuvent la plupart du temps prétendre à une aide financière à la mobilité. Il existe différentes bourses, attribuées en fonction de critères tels que le pays d'accueil de la mobilité, la durée de la période d'échange. N'hésitez pas à contacter la direction des relations internationales, quelle que soit votre situation. Les étudiant-es sélectionné-es reçoivent des informations à ce sujet au mois d'avril précédent leur mobilité, sans démarche particulière de leur part.

Contact :

dri-outgoing@univ-rennes2.fr



AIDES ALIMENTAIRES

L'ÉPICERIE GRATUITE

L'Épicerie gratuite est une association étudiante solidaire luttant contre le gaspillage alimentaire en redistribuant gratuitement aux étudiant-es des denrées issues d'inventus de grandes surfaces et de cantines. Distributions lundi, mardi et vendredi au bâtiment R (Érève).

Contact :

epicerie.gratuite.r2@gmail.com

[@Epiceriegratuite Rennes 2](https://www.instagram.com/Epiceriegratuite Rennes 2)

DISTRIBUTION GRATUITE DE L'UNION PIRATE

L'organisation Union Pirate organise des distributions alimentaire et d'hygiène de première nécessité durant toute l'année universitaire.

Contact :

[@union.pirate.rennes2](https://www.instagram.com/union.pirate.rennes2)

BONS ALIMENTAIRES

L'université offre la possibilité aux étudiant-es les plus en difficulté de bénéficier d'un bon alimentaire de 50 €. Sous conditions.

Contact :

vie-etudiante@univ-rennes2.fr



AUTRES AIDES

PRÊT ET DON D'ORDINATEUR

Dans le cadre de la lutte contre la précarité numérique, l'université offre à ses étudiant-es la possibilité d'emprunter gratuitement un ordinateur portable, dans la limite du nombre d'ordinateurs disponibles. Prêt au trimestre, au semestre et à l'année, sous conditions.

KITS D'EMMÉNAGEMENT

Lors de l'édition 2022 du budget participatif Rennes 2, les étudiant-es ont voté pour la mise à disposition de kits d'emménagement (literie, vaisselle, papeterie) pour les étudiant-es en difficulté : 100 starters packs solidaires ont été achetés et sont proposés aux étudiant-es, sous conditions.

ESPACES DE GRATUITÉ

Pour vous équiper à moindre coût, plusieurs lieux (Récup' Campus Villejean, boîtes à dons, à livres, etc.) vous permettent de récupérer divers objets : meubles, vaisselle, petit électroménager, décoration ou encore fournitures scolaires... Vous pouvez également venir y déposer vos objets fonctionnels inutilisés. Plus d'informations p. 42 et 45.

AIDE À L'OBTENTION DU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR-TRICE (BAFA)

L'Université Rennes 2 propose un soutien financier de 200 € aux étudiant-es qui souhaitent s'engager dans la formation du BAFA. Il s'agit d'une aide unique. Obtention de l'aide à l'issue de la première session de formation, sur présentation de pièces justificatives, et dans la limite des moyens disponibles.

MISE À DISPOSITION GRATUITE DE PROTECTIONS PÉRIODIQUES

Le Conseil de la Vie Étudiante et l'Université Rennes 2 proposent des distributions gratuites de protections bio jetables (tampons et serviettes) ou réutilisables (cups et serviettes) sur les campus de l'université. Vous pouvez vous fournir tout au long de l'année auprès de l'Épicerie gratuite et du Service Santé des Étudiant-es. Des distributeurs gratuits de protection à l'unité sont aussi installés dans les toilettes des bâtiments.

Contact pour toutes ces aides :

Service Vie Étudiante (SVE)

Point Infos Vie Étudiante (hall bât. Érève)

Du lundi au vendredi de 12h à 17h

vie-etudiante@univ-rennes2.fr

etudiants.univ-rennes2.fr/vie-etudiante/aides-financieres-materielles



SERVICE SANTÉ DES ÉTUDIANT-ES

Une équipe de professionnel·les vous accueille, en toute confidentialité et sans avance de frais, et propose :

- des bilans de santé pour tout·es les étudiant·es,
- une visite médicale pour les étudiant·es étranger·ères hors Union Européenne, à faire au cours de la première année d'arrivée en France,
- un accueil infirmier (sans rendez-vous),
- des consultations avec des médecins généralistes, gynécologues, psychiatre, psychologues, diététicienne, infirmière tabacologue,
- des ateliers de sophrologie, ateliers cuisine, une formation des associations étudiantes à la réduction des risques en soirée, des actions de prévention sur les campus,
- des entretiens et des accompagnements sociaux avec des assistantes sociales.

Contact :

sse.univ-rennes.eu

sse@univ-rennes.fr

Bât. R Érève, 2^e étage

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30-12h30 à 13h15-17h sur rendez-vous (sauf accueil infirmier)

02 23 23 70 85 / 02 23 23 70 86

LES ÉTUDIANT-ES RELAIS SANTÉ

Le Service Santé des Étudiant·es propose sur le campus Villejean un **dispositif d'accompagnement et d'éducation à la santé par les pairs** : les **Étudiant·es Relais Santé (ERS)**. Ils·elles sont là pour répondre à vos questions et vous orienter en fonction de vos besoins.

Les ERS visent également à recueillir les attentes des étudiant·es en matière de santé et à co-construire des projets et actions innovants avec le Service Santé des Étudiant·es visant le mieux-être et la qualité de vie des étudiant·es.

Contact :

 @ersvillejean



ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANT-ES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Relais handicap de l'Université Rennes 2 assure l'accueil et le suivi des étudiant·es en situation de handicap - permanente ou temporaire. Ce service vous accompagne dans votre parcours et met en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de vos études.

Pour une première demande d'aménagement :

1. Prendre rendez-vous avec le Relais Handicap pour échanger sur les aménagements d'études et constituer un plan d'accompagnement (PAEH) par téléphone au 02 99 14 13 96, en se connectant sur SmartAgenda disponible sur le portail étudiant (uniquement si votre inscription est finalisée), ou en se présentant à l'Espace Accompagnement Étudiant sur le campus Villejean dans le bâtiment P au 2^e étage. L'entretien au Relais Handicap peut se dérouler en présentiel, par téléphone ou en visio.

2. Prendre rendez-vous avec le Service Santé des Étudiant·es (contacts ci-contre).

Le médecin universitaire vous délivrera un avis médical qui sera transmis au Relais Handicap. À réception de cet avis médical, le Relais Handicap vous fera parvenir la décision des aménagements sollicités (validés ou invalidés).

Contact :

relais-handicap@univ-rennes2.fr

Bâtiment P - 5^e étage - Portes 522, 521, 520

02 99 14 10 66 / 02 99 14 13 86 / 02 99 14 20 66

etudiants.univ-rennes2.fr/formation/situation-handicap





COUVERTURE SANTÉ

À la rentrée universitaire, vous n'avez pas de démarches d'affiliation à la Sécurité Sociale à faire.

Que vous débutiez vos études ou que vous les poursuiviez, vous restez affilié-e à votre régime de protection sociale actuel, souvent celui de vos parents, ou tuteur-rices légaux-ales (régime général, agricole ou autres régimes spéciaux). Vous êtes rattaché-e à la caisse de votre lieu de résidence.

Contraception, santé mentale, prévention... L'Assurance maladie propose différents dispositifs gratuits à destination des jeunes.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER :

- ouvrir un compte en ligne sur ameli.fr ou sur l'application mobile Ameli et enregistrer son RIB,
- déclarer un médecin traitant au cours d'une prochaine consultation,
- transmettre un RIB personnel par courrier postal,
- mettre à jour votre carte Vitale dans une pharmacie ou un site d'accueil.

MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE :

⚠ L'Assurance Maladie prend en charge 70% des frais de santé. Pour être remboursé-e à 100%, vous devez souscrire à une mutuelle santé, celle de vos parents ou une autre.

Si vos ressources sont faibles, vous pouvez prétendre, sous certaines conditions, à la complémentaire santé solidaire : ameli.fr/simulateur-droits

Contact :

3646 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
ameli.fr et forum-assures.ameli.fr

APPLICATION AMELI :

Pour une meilleure utilisation de votre protection santé obligatoire, téléchargez l'application Ameli.

Votre espace personnel est accessible depuis votre tablette ou smartphone :

- consultez vos remboursements de soins ;
- téléchargez votre attestation de droits ;
- commandez votre carte Vitale. Vous pouvez aussi déclarer sa perte ou son vol ;
- commandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ;
- gérez vos informations personnelles (adresse, téléphone, coordonnées bancaires...) ;
- posez vos questions par e-mail directement à un-e conseiller-ère ;
- trouvez un médecin ou un établissement de santé autour de vous et visualisez leurs tarifs ;
- localisez la borne la plus proche de vous pour mettre à jour votre carte Vitale.

HEALTH INSURANCE FOR INTERNATIONAL STUDENTS

As foreign students, you can get free, easy-to-use health care coverage. Just register on the dedicated website etudiant-etranger.ameli.fr and follow the instructions.

⚠ Students from EU member countries should ask for a European health insurance card in their home countries before arriving in France.

More infos :

international.univ-rennes2.fr/about/your-arrival-rennes-2



ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

SANTÉ PSY ÉTUDIANTS

Ce dispositif permet à tous les étudiant-es qui le souhaitent de bénéficier de 8 séances auprès d'un-e psychologue libéral, agréé-e pour le dispositif, et sans avance de frais.

santepsy.etudiant.gouv.fr

MON SOUTIEN PSY

Ce dispositif permet à toute personne qui le souhaite de bénéficier de 12 séances auprès d'un-e psychologue libéral-e, agréé-e pour le dispositif, avec avance de frais puis remboursement par la sécurité sociale.

ameli.fr

BUREAUX D'AIDE PSYCHOLOGIQUE UNIVERSITAIRE

Les Bureaux d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU) sont des **centres de consultation pour les étudiant-es qui souhaitent une aide psychologique**. L'équipe, composée notamment de psychiatres et de psychologues, tou-tes psychothérapeutes ou psychanalystes, reçoit des étudiant-es, à leur demande, et propose des entretiens et consultations. Le rythme des séances est déterminé par le-la thérapeute et l'étudiant-e. La démarche est confidentielle.

Les consultations des Bureaux d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU) sont prises en charge par les organismes de Sécurité sociale à 100%.

Contact :

11 boulevard de la liberté, 35000 Rennes
02 99 30 81 24

FAIRE FACE AUX VIOLENCES

PROCÉDURE DE SIGNALEMENT

Vous êtes victime et/ou témoin de discriminations, d'agressions ou de harcèlement sexuel au sein de l'Université Rennes 2, vous n'êtes pas seul-e !

Vous avez besoin d'une écoute, de conseils, d'un accompagnement ?

Alertez le Service Vie Étudiante (SVE) pour obtenir de l'aide via la procédure de signalement accessible sur le Portail des Étudiant-es, rubrique Vie Étudiante/Prendre soin de ma santé.

Pour un soutien psychologique et/ou des soins médicaux d'urgence, alertez le médecin du Service santé des étudiant-es (SSE). Une totale confidentialité est garantie.

Contact :

Service Vie Étudiante
signalement-sve@univ-rennes2.fr
Service Santé des étudiant-es
vss-sse@univ-rennes.fr
Plus d'informations : univ-rennes2.fr, rubrique université/Rennes 2 s'engage/Actions pour l'égalité

COORDINATION NATIONALE D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS (CNAÉ)

Cette ligne gratuite et confidentielle d'écoute et d'accompagnement mobilise des professionnel-les (psychologues, travailleurs sociaux) pour aider les étudiant-es en situation de mal-être ou confronté-es à des situations de violence ou de discrimination.

Contact :

0 800 737 800
De 10h à 21h en semaine et de 10h à 14h le samedi
etudiant.gouv.fr/fr/cnae



CHANGEMENT DE PRÉNOM D'USAGE

Tout-e étudiant-e a la possibilité, via le formulaire accessible sur le site de l'université (rubrique Formation/Inscriptions-candidatures/Inscription sous prénom d'usage), d'être désigné-e sous son-ses seul-s prénom-s d'usage dans l'ensemble des documents de l'université, à savoir :

- des documents à usage interne : liste d'inscrit-es (appel, émargement...), listes de résultats (affichage des admis-es à l'issue du jury),
- des documents à usage externe : certificat d'inscription, relevés de notes.

Une attestation de changement de prénom et/ou de civilité signée du/de la président-e de l'université vous est systématiquement remise par le SVE.

En revanche, l'attestation de réussite au diplôme et le diplôme ne pourront être délivrés qu'avec le prénom d'état civil.

Il est possible de changer de civilité sur une série de documents édités par l'université. Pour cela, il faut en faire la demande au SVE en même temps que le changement de prénom d'usage.

Pour ceux-celles qui ont déjà fait la démarche de changement de prénom d'usage, une demande spécifique doit être faite auprès du SVE afin que la civilité soit modifiée.

Contact :

Service Vie Étudiante
Point Infos Vie Étudiante (hall bât. Érève)
Du lundi au vendredi de 12h à 17h
vie-etudiante@univ-rennes2.fr

CROUS

Une procédure pour le changement de prénom et/ou de civilité existe aussi au Crous pour les étudiant-es ayant un dossier.

Contact :

crous-rennes.fr/le-crous/procedure-changement-de-prenom-dusage-et-ou-civilite/



GARDE D'ENFANTS

CRÈCHE AU CLAIR DE LA LUNE

Au clair de la lune est une crèche parentale accueillant 15 enfants de 3 mois à 3 ans, ouverte uniquement aux parents personnels et étudiant-es de l'Université Rennes 2, résidant à Rennes. Cette crèche associative demande une implication des parents dans la vie de la structure : permanences à assurer par demi-journée, participation au bureau (présidence, trésorerie ou secrétariat), etc. Les enfants sont encadrés par des éducatrices diplômées d'État. Une préinscription est à faire 6 mois avant la naissance de l'enfant, sur rendez-vous.

Contact :

creche.clairlune@gmail.com
02 30 21 55 00
Bâtiment I

L'ÉTOILE

L'Étoile est un centre d'information petite enfance (0 à 3 ans) géré par la Ville de Rennes et la Caf. Son Relais Petite Enfance accompagne les familles rennaises dans leur recherche de mode de garde et leur fonction d'employeur, ainsi que les assistant-es maternel-les dans leur pratique professionnelle. L'Étoile, c'est aussi le guichet unique pour les demandes d'attribution de places en crèche pour les enfants rennais dans les crèches municipales ou dans certaines crèches associatives de la ville.

Contact :

2 rue Jacques Gabriel,
35000 Rennes
02 99 67 11 70
etoile-relaispetiteenfance@ville-rennes.fr

ASSOCIATION PARENBOUGE

L'association propose des modes de garde divers et alternatifs à Rennes : parenbouge.fr



AUTRES RESSOURCES

AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

L'association Médiation Métropole PIMMS de Rennes vous met en contact avec un-e médiateur-ice social-e qui vous accompagne dans vos démarches administratives de la vie quotidienne. L'association assure une permanence par semaine au Point Infos Vie Étudiante (bât. Érève). Renseignements auprès du Service Vie Étudiante.

Contact :

services.itinerants@pimms.org
06 27 62 62 74

LE 4BIS, INFORMATION JEUNESSE

L'équipe du 4bis vous informe de manière anonyme, gratuite et sans rendez-vous sur tous les sujets (métiers, formation, jobs, loisirs, culture, vie quotidienne, international...). C'est aussi un lieu pour échanger, s'engager et développer ses projets. Ouvert de 13h à 18h du mardi au vendredi, et de 14h à 18h le samedi (hors vacances scolaires).

Point Accès aux Droits des Jeunes (Espace D-Code)

Il vous aide à connaître et faire valoir vos droits en rendant accessibles les informations juridiques dans différents domaines de la vie quotidienne (travail, consommation, famille, relation avec la justice, discrimination...). Accueil gratuit, anonyme, sans rendez-vous du mardi au vendredi de 14h à 18.

Contact :

contactpadj@le4bis-ij.com

Point Accueil Écoute Jeunes – Le Säs

Le Säs est un lieu d'accueil, d'écoute, de dialogue, d'information et d'orientation anonyme, confidentiel et gratuit. Il est animé par des professionnel-les de la prévention et de l'écoute. On peut aussi y trouver des documents d'information sur la santé et du matériel de prévention en libre service (préservatifs, bouchons d'oreilles, éthylotests,...). Le Point Accueil Écoute Jeunes – Le Säs est situé au premier étage du 4bis.

Contact :

sas@le4bis-ij.com
02 99 31 87 35 du mardi au vendredi de 14h à 18h.

TESTS DE GROSSESSE GRATUITS

Parce qu'ils ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale, les étudiant-es ont voté pour la mise à disposition de tests de grossesse gratuits lors de l'édition 2023 du budget participatif Rennes 2. Ils sont à votre disposition au Point Infos Vie Étudiante.

ACCÈS AUX SOINS OSTÉOPATHIQUES

Un partenariat avec l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne, situé sur le campus Ker-Lann à Bruz, permet aux étudiant-es de l'Université Rennes 2 de bénéficier d'une adhésion gratuite et d'une consultation à 5 €. Les sportifs-ves de haut niveau de l'université bénéficient quant à eux-elles de la gratuité totale. La clinique est accessible avec le bus C7 ou C7 express - arrêt « Étangs ».

Contact :

50 rue Blaise Pascal – Campus de Ker Lann - Bruz
Prendre RDV : 02 99 57 23 96 ou sur Doctolib

Un partenariat avec Bretagne Ostéopathie permet à tou-tes les étudiant-es de l'Université Rennes 2 de bénéficier d'une consultation à 5 €. La gratuité est accordée aux boursier-ères et aux sportif-ves de haut niveau de l'UFR STAPS. Les consultations ont lieu sur le campus de la Harpe tous les jeudis ou dans les locaux les vendredis et samedis.

Contact :

167 rue de Lorient - Rennes
Prendre RDV : 02 99 36 81 93 ou sur Doctolib



ACCÈS AU SPORT ET À LA CULTURE



SAISON CULTURELLE SUR VOS CAMPUS

L'Université Rennes 2 propose, via son service culturel, une saison pluridisciplinaire ouverte à tous les publics sur le campus. Vous accédez ainsi à une programmation professionnelle de concerts, spectacles, conférences, expositions, visites, ateliers, et ce gratuitement grâce à votre contribution CVEC.

Retrouvez toute la programmation sur le site internet du service culturel : culture.service.univ-rennes2.fr

Plus d'informations p. 33 et 36.

Contact :

Bâtiment O - niveau 1
s-culturel@univ-rennes2.fr
02 99 14 11 47
f @sculturelR2
@serviceculturelrennes2

DISPOSITIF SORTIR!

Sortir! facilite l'accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs. Vous êtes éligible, si vous êtes :

- étudiant-e boursier-ère échelons 2 à 7,
- étudiant-e en mobilité internationale, sous conditions de revenus, à partir de la 2^e année consécutive en France.

Vous bénéficierez de réductions importantes pour des sorties et activités ponctuelles : cinéma à 3 €, spectacles à 4 €, piscine à 0,80 €... Vous pourrez aussi profiter d'une aide financière pour une inscription à des activités à l'année (sport, pratique artistique, bien-être...).

Modalités d'accès et liste des activités sur : sortir-rennesmetropole.fr



PRATIQUE SPORTIVE GRATUITE

Vous pouvez vous inscrire à un ou plusieurs sports proposés par le Service Inter-Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SIUAPS) en vous rendant sur : siuaps.univ-rennes.fr. C'est gratuit!

Il est important de vous préinscrire au plus tôt sur le site internet du SIUAPS pendant la pré-rentree en septembre et de vous rendre au premier cours pour confirmer votre inscription. Les places sont limitées.

Plus d'informations p. 34.

PASS CULTURE

Le Pass Culture est un dispositif porté par le ministère de la Culture, qui a pour objectif de faciliter l'accès des jeunes aux offres culturelles. Grâce à une application web, les jeunes de 18 ans résidant en Bretagne depuis un an peuvent réserver des biens et des services culturels, en utilisant un compte virtuel crédité de 300€.

Pour bénéficier du dispositif, les bénéficiaires doivent s'inscrire sur : pass.culture.fr

CHÈQUES LIVRES

Lors de l'édition 2023 du budget participatif de Rennes 2, les étudiant-es ont voté pour la mise à disposition de chèque de 20€ pour permettre aux étudiant-es en situation de précarité d'acheter des livres. Vous pouvez en faire la demande auprès du SVE (sous conditions).

GRATUITÉ DES MUSÉES

Les musées de Rennes sont gratuits pour les étudiant-es, quel que soit leur âge : Musée des Beaux-Arts, Musée de Bretagne, Fonds Régional d'Art Contemporain, la Criée Centre d'Art Contemporain et l'Écomusée du Pays de Rennes. L'occasion de (re)découvrir les collections permanentes, mais aussi les expositions temporaires.



TRANSPORTS COLLECTIFS

RÉSEAU STAR

Le forfait Étudiant (jusqu'à 26 ans) STAR 12 mois (bus + métro + vélo en illimité) est disponible à la vente de juillet à mi-octobre au tarif de 18,92 € par mois (prélèvement automatique).
star.fr

TARIFICATION SOLIDAIRE DES TRANSPORTS

Avec la Tarification Solidaire des Transports (TST), vous obtenez gratuitement, ou avec des réductions allant de 50 à 85 %, votre abonnement aux transports en commun. La TST est valable sur le réseau STAR, pour les abonnements bus, métro et Handistar, et les vélos en libre service. Elle s'applique aux étudiant-es boursier-ères échelons 2 à 7 résidant dans la métropole, et aux étudiant-es en mobilité internationale, sous conditions de revenus, à partir de la 2^e année consécutive en France.

metropole.rennes.fr/tst-sortir

RÉSEAU BREIZH GO

Voyagez dans toute la Bretagne en car ou en train via le réseau régional de transports collectifs et profitez des tarifs pour les moins de 26 ans et des offres promotionnelles telle que la gratuité sur l'ensemble du réseau Breizh Go en été.

breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne

Vélo + train / vélo + car : c'est possible ! Tous les trains TER BreizhGo acceptent les vélos (dans la limite des emplacements prévus à cet effet). Certaines lignes de cars BreizhGo sont également équipées pour les vélos.



VOITURE RESPONSABLE

COVOITURAGE

Pour vos déplacements quotidiens vers le campus, rejoignez la communauté Université Rennes 2 sur OuestrGo, plateforme de covoiturage de proximité du Grand Ouest, ou utilisez le site gratuit Mobicoop ou l'application gratuite Covoit'STAR.

AUTO-PARTAGE

Besoin d'une voiture ponctuellement ? Location 24h/24, à la carte, pour une heure, un jour ou plus, avec Citiz Rennes Métropole, choisissez ce qui convient pour chacun de vos déplacements. Une station est présente près de la station de métro Villejean Université. Le prix de vos utilisations est calculé selon la durée et la distance parcourue. Le carburant, l'assurance, l'entretien, et même l'emplacement réservé - tout est compris.



STATIONNEMENTS VÉLO

530 places vélos sont réparties sur les campus Villejean et La Harpe dont 45 % sont couvertes. Vous pouvez aussi avoir accès gratuitement aux garages sécurisés dans tout Rennes (inscription à la Maison du vélo de Rennes). Le plus proche se situe sur le parking de la piscine Villejean, en face du métro.

 **Contact :**

Maison du vélo
15, bis place de la Gare, Rennes

ACHETER OU LOUER UN VÉLO

BOURSE AUX VÉLOS RENNES 2

La Journée de la mobilité du jeudi 19 septembre 2024 sera l'occasion de trouver un vélo d'occasion à prix abordable (prix variant de 20 à 120 € environ). Achat à partir de 10h (casquette d'Erève - Campus Villejean).

PRIME ACHAT VÉLO

Pour tout achat d'un vélo neuf ou d'occasion, l'établissement vous rembourse 50€ sur présentation d'une preuve d'achat (facture ou attestation sur l'honneur du vendeur).

 **Contact :**

vie-etudiante@univ-rennes2.fr
etudiants.univ-rennes2.fr/vie-etudiante/aides-financieres-maternelles

STAR LE VÉLO EN LIBRE-SERVICE

Il existe des centaines de stations pour emprunter un vélo dans tout Rennes. Toutes sont équipées de bornes de paiement par carte bancaire.

LOCATION DE VÉLO ÉLECTRIQUE À L'ANNÉE

Louez un vélo à assistance électrique pour aller en cours, au sport, pour vos sorties... À partir de 100 € pour un an pour les bénéficiaires de la tarification solidaire.
star.fr

RÉPARER SON VÉLO

ATELIER LA ROUE LIBRE

Animé par les bénévoles d'Ar Vuhez, cet atelier d'auto-réparation de vélos situé au cœur du campus Villejean, repose sur le principe de l'entraide et du partage de connaissances. Vous y trouverez des outils, des pièces d'occasion et des conseils pour entretenir et réparer votre vélo. Local près des escaliers du bâtiment B.

 **Contact :**

ar.vuhez@gmail.com

BORNES D'AUTO-RÉPARATION

Vous trouverez des bornes d'auto-réparation vélos sur chaque campus (devant le bâtiment Présidence campus Villejean / Entrée principale campus La Harpe). Elles fournissent les outils les plus utiles aux cyclistes 24h/24 : jeu de clefs Hex, démontes pneus, tournevis, pompe...

ASSOCIATION LA PETITE RENNES

L'association La Petite Rennes propose un atelier participatif d'auto-réparation de vélos à Rennes. Elle organise aussi une filière de réemploi et de revalorisation du vélo avec possibilité d'acheter des vélos d'occasion remis en état.

 **Contact :**

contact@lapetiterennes.org
lapetiterennes.org



RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES

Les étudiant-es de l'Université Rennes 2 peuvent profiter d'un choix conséquent parmi 25 cités et résidences universitaires à Rennes, allant de la chambre au studio / T2. Les personnes bénéficiant d'une reconnaissance de handicap délivrée par une MDPH peuvent solliciter le service social afin de demander un logement adapté à leur pathologie. Retrouvez les différentes résidences universitaires sur la carte interactive des campus de Rennes 2 : map.univ-rennes2.fr

Procédure :

Une fois votre Dossier Social Étudiant constitué, vous pouvez vous connecter sur trouverunlogement.lescrous.fr/ pour faire votre demande de logement.

Plus de renseignements sur le site du Crous. crous-rennes.fr

CAUTION LOCATIVE

L'organisme Action Logement propose la garantie Visale et offre à tou-tes les étudiant-es, sans conditions de ressources ni de nationalité, une caution locative gratuite pour tout type de logement. Elle couvre les loyers et charges impayés.

⚠ Si la garantie est mise en jeu, le remboursement de la caution sera demandé.

D'autres aides sont également proposées par Action Logement : avance du dépôt de garantie Loca-Pass et aide Mobili-Jeune, pour aider les étudiant-es en alternance à payer leur loyer.

Demande de garantie Visale sur : visale.fr

Informations et démarches complémentaires sur : actionlogement.fr

Antenne Rennes

43 square de la Mettrie
02 21 07 01 01



ALLOCAIONS LOGEMENT POUR LES ÉTUDIANT-ES

Selon le logement occupé, **les étudiant-es peuvent prétendre à trois types d'aides au logement versées par la Caf** : l'APL, l'ALF et l'ALS (**Aide Personnalisée au Logement, Allocation Logement à caractère Familiale ou Allocation Logement à caractère Social**). Elles ne sont pas cumulables entre elles, ni avec les allocations familiales perçues par les parents et ne sont pas rétroactives.

L'aide versée varie en fonction du montant du loyer, des ressources déclarées (pas celles des parents), de la nature du logement, du lieu d'habitation et du statut d'occupant (locataire, colocataire). Le bail et la quittance doivent être établis au nom de l'étudiant-e.

⚠ Si le logement appartient à un membre de la famille (ascendant : parent, grand-parent, arrière-grand-parent, ou descendant : enfant), aucune aide ne sera versée.

Simulation, demande et suivi de dossier : pour l'aide au logement étudiant, tout se passe sur caf.fr et sur l'application Caf - Mon Compte.

Tout savoir sur les aides possibles au logement pour les jeunes : mes-aides.gouv.fr

CONSTITUTION DOSSIER LOCATION

DossierFacile est le service numérique de l'État qui permet la constitution d'un dossier de location conforme et sécurisé pour trouver un logement. Simple d'utilisation, DossierFacile accompagne les candidat-es locataires dans la création d'un dossier de location numérique, labellisé par l'État. Un outil qui sécurise les informations sensibles des usager-ères, un tiers de confiance pour tou-tes !
dossierfacile.fr



CONSEILS

L'ADIL vous informe et vous conseille sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales en matière d'habitat et de logement. Cette information, qui repose sur la compétence d'une équipe de juristes confirmés, est complète, neutre, personnalisée et gratuite.

ADIL 35

22 rue Poullain Duparc, Rennes
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 17h
02 99 78 27 27

Vous pouvez prendre un rendez-vous téléphonique ou présentiel en ligne sur le site

adil35.org

Des permanences sont assurées dans le département.



GUIDE ET POINT INFO LOGEMENT JEUNES DU 4BIS

Le guide «Se loger dans Rennes Métropole», édité chaque année par le 4bis, donne toutes les informations et les contacts utiles pour votre recherche de logement à l'année ou d'un logement temporaire dans Rennes Métropole. Disponible gratuitement au 4bis ou sur le site : le4bis-ij.com

Vous pouvez aussi vous rendre au Point Info Logement Jeunes : une informatrice vous guide dans votre recherche de logement et vous renseigne sur vos droits et les aides dont vous pouvez bénéficier.

Accueil sans rendez-vous les mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h.

Le 4bis, cours des alliés, 35000 Rennes
métro Charles De Gaulle

Contact :

logement@le4bis-ij.com
02 99 31 70 61



ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS

L'Université Rennes 2 n'est pas uniquement un lieu pour suivre des enseignements. C'est aussi une opportunité de participer à une vie étudiante riche et épanouissante, grâce à plus de 90 associations étudiantes qui existent sur les campus. Envie de vous investir, ou juste vous détendre en dehors des cours ? Vous trouverez à coup sûr, dans ce livret, des associations regroupant des étudiant-es avec les mêmes centres d'intérêt que vous. N'hésitez pas à les contacter, ces étudiant-es seront ravi-es de vous accueillir. Et si vous ne trouvez pas, peut-être pourriez-vous monter votre propre projet ou créer une nouvelle association ? Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches.

La vie étudiante de notre université a énormément à vous offrir. Alors profitez-en, et votre expérience de l'université n'en sera que meilleure !

Skol-veur Roazhon 2 n'eo ket ul lec'h da gaout kelennadurezh nemetken. Bezañ eo ivez an digarez da gemer perzh en ur vuhez studi pinvidik ha frouezhus, gras da ouzhpenn 90 a gevredigezhioù studierien o vont en-dro war ar c'hampusoù. C'hoant ganeoc'h emellout, pe kaout amzer blijus e-maez ar c'hentelioù ? Anat e kavot, el levrig-mañ, kevredigezhioù studierien o rannañ ganeoc'h ar memes dud. Kit e darempred gante, laouen e vint ouzh ho tegemer. Ha ma ne gavit ket, ken buan all e savot ho raktres pe ur gevredigezh nevez ? Aze emaoimp evit ho pleinañ en difraeoù zo da ober.

Kalz he deus ar vuhez studi da ginnig deoc'h. Sede, tapit krog enni, hag ho skiant-prenet er Skol-veur a vo gwelloc'h c'hoazh !

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES



Principal pilier de la vie étudiante et de l'animation des campus, les associations étudiantes vous proposent tout au long de l'année un grand nombre d'activités dans des domaines très variés. Vous pouvez adhérer à ces associations, bénéficier de leurs actions, mais aussi vous investir dans leur gestion quotidienne ou participer à l'organisation des activités. De plus, si vous avez un projet en rapport avec leur domaine, elles peuvent sûrement constituer le cadre pour le réaliser. N'hésitez donc pas à les contacter ou à les rencontrer, particulièrement en début d'année. La plupart d'entre elles ont des locaux sur les campus et sont très actives sur les réseaux sociaux.



♥ BON PLAN À l'occasion de la **Semaine Campus** les 10 et 11 septembre 2024, chaque association disposera d'un stand au sein d'un village associatif installé au cœur du campus.

♥ BON PLAN Une option facultative « **engagement étudiant** » (ou VEE) vous permet de valoriser votre investissement dans ces associations en vous offrant des points bonus sur votre moyenne générale. Plus d'informations p. 31.



ASSOCIATIONS DE FILIÈRES

À Rennes 2, la plupart des filières disposent d'une association ayant pour but de créer du lien social entre les étudiant-es de cette discipline, et de proposer des activités en lien avec celle-ci. L'inscription ne coûte que quelques euros et permet d'accéder à de nombreuses activités ou de bénéficier d'une réduction: soirées, voyages, conférences, sorties culturelles...

- **AREPSY**
Psychologie, S124
- **BDE AES**
Administration économique et sociale, A103
- **BDE Arabe**
Étudiant-es en arabe, L122
- **BDE HAP**
Histoire de l'art et archéologie, B302
- **BDE LEA**
Langues étrangères appliquées, L122
- **BDE MIASHS PyStaSHS**
Mathématiques appliquées aux SHS, A103
- **Com'on**
Information et communication, B101
- **Der die das**
Étudiant-es en allemand, L129
- **Géozh**
Géographie et aménagement, A102
- **Histoire Deux**
Histoire, A102
- **Kejadenn**
Breton, B303
- **L'AME**
Musicologie, O102
- **L'Ardus**
Arts du spectacle, B303
- **Le Boudoir**
Lettres Humanités, B108
- **Lok'nes**
Anglais, L129
- **Roazhon STAPS**
Activités physiques et sportives, La Harpe 037
- **Sci'Rennes Educ**
Sciences de l'éducation, S123
- **Sociopates**
Sociologie, S122
- **Staps Rennes Project**
Activités physiques et sportives



ASSOCIATIONS DE MASTERS OU DOCTORATS

Certains Masters ou Doctorats comptent aussi leur propre association.

- **330Xpo**
Master Métiers et arts de l'exposition
- **ACTeur**
Master Aménagement et collectivités territoriales
- **Ad'hoc**
Doctorant-e-s en littérature, B304
- **AEHTN**
Master Handicaps et troubles neuro-développementaux
- **AEPCVR2**
Master Psycho-criminologie et victimologie
- **ALPI**
Master Commerce international
- **AMSR**
Master Mathématiques appliquées, statistiques
- **APPCM**
Master Activité physique adaptée et santé
- **APREF**
Master Psychologie de l'Éducation et de la Formation
- **AREA**
Master Langues et société, parcours Les Amériques
- **Argonautes**
Master et doctorat en archéologie
- **CARTEL**
Master MAGEMI (Histoire des arts)
- **COM'TERR**
Master Communication publique et politique
- **Digital Lab Création**
Master Création numérique
- **ESIGAT**
Master SIGAT (Géomatique)
- **Genvi**
Master Environnement, territoires et acteurs
- **Géopolitique Défense**
Master Géopolitique parcours Défense
- **IPCA**
Master Ingénierie psychologie sociale et cognitive
- **La De'rives**
Master RIVES (Urbanisme et aménagement)
- **LEA MMI**
Master Management et marketing international
- **REMOU**
Master Maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière
- **RENNES MEEF**
Masters MEEF
- **Tirage de tête**
Master Métiers du livre et de l'édition, R106
- **Urbazh**
Master AUDIT (Aménagement et territoires)

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES



ASSOCIATIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

D'autres associations sont destinées à rassembler les étudiant-es partageant la même passion afin de la pratiquer et de la faire partager aux autres.

- **ADORER - C Lab**
Radio étudiante, R201
- **Alter Ego Rennes**
Archéologie
- **Association des étudiant-es du CFMI**
Formation des musicien-nes intervenant-es
- **Association sportive Rennes 2**
Sports & Compétitions
- **Blacksheep**
Pratique cinématographique
- **Ciné-Tambour**
Programmation cinématographique, O102
- **Collectif plastique**
Arts plastiques
- **En toute complicité**
Danse
- **Espace M**
Expositions artistiques, R103
- **Festival Transversales**
Festival littéraire et artistique
- **Halloweek**
Festival d'Halloween, R101
- **L'Agrafe**
Journal étudiant, B302
- **L'Arène Théâtre**
Pratique théâtrale, R114
- **L'Ordre Sifonique**
Jeux de rôles, plateaux et cartes, R205
- **Le Bar Associatif**
Bar étudiant, R101
- **Le Laboratoire des imaginaires**
Littérature
- **Le Nuancier**
Journal étudiant
- **Multiregard**
Photographie, R114
- **OSUR**
Orchestre Symphonique Universitaire de Rennes
- **Pastis Pétanque Rennes 2**
Culture sudiste
- **Rennes 2 sport club**
Club d'e-sport, L109
- **Rubriken Istor Breizh**
Valorisation du patrimoine breton
- **Scen'Art**
Pratique cinématographique, R114
- **Tomodachi**
Culture asiatique, L109
- **Tourner vers l'Ouest**
Pratique cinématographique
- **Université pirate**
Éducation populaire, R101



ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ, D'AIDE ET DE SENSIBILISATION

Plusieurs associations (dont des antennes de structures nationales) ont pour objectif d'aider les autres étudiant-es et/ou d'agir en faveur d'une cause, notamment en sensibilisant la communauté universitaire.

- **AESJA**
Soutien juridique et administratif
- **AFEV Rennes**
Lutte contre les inégalités sociales dans les quartiers populaires
- **Animafac Rennes**
Aide à la vie associative
- **Ar Vuhez**
Sensibilisation à l'environnement, AMAP, potager étudiant, Atelier vélos, etc. R206
- **ARSER**
Amicale des ressortissant-es sénégalais-es de Rennes
- **Association pour la Vie Étudiante de Rennes 2**
Aide à la vie associative et amélioration de la vie étudiante, R101
- **Cercle LGBTQ+**
Défendre les usager-ères de la communauté LGBTQIA+, R101
- **Commune Vision**
Lutte contre les discriminations envers les personnes LGBTQI, R208
- **ESN Rennes sans frontières**
Étudiant-es internationaux-ales, B150
- **ESS Cargo & Cie**
Cohésion sociale, Hall du bât. Èrève
- **L'Épicerie Gratuite**
Solidarité et lutte contre le gaspillage, Hall du bât. Èreve
- **Handi'Rennes 2**
Aide aux étudiant-es en situation de handicap, R209
- **Recup'Campus**
Espace de gratuité
- **Sentience**
Sensibilisation à la cause animale, S125
- **Solidarité Inclusion Sports**
Inclusion sociale par le sport & actions solidaires

📍 **Retrouvez leurs coordonnées sur le Portail des Étudiant-es :** rubrique Vie étudiante / Vie associative et citoyenne / Les associations



SYNDICATS ÉTUDIANTS ET ASSOCIATIONS REPRÉSENTATIVES

Traditionnellement très engagée, Rennes 2 compte de nombreuses associations défendant les intérêts de ses étudiant-es. Certaines se présentent chaque année aux élections étudiantes afin de vous représenter dans les conseils. Certaines d'entre elles assurent également des permanences quotidiennes et/ou réalisent des actions militantes tout au long de l'année. Il est possible d'adhérer à la plupart de ces associations, dont les locaux sont regroupés au 1^{er} étage du bâtiment Èrève.

- **Union Pirate**, R101
- **Fédération des associations de Haute Bretagne (FAHB)**, R104
- **Solidaires étudiant-es Rennes**, R105
- **Rennes 2 populaire**, R108
- **Rennes 2 contre la neige**

ASSOCIATIONS POLITIQUES

De multiples associations politiques sont également actives à des degrés divers au sein de l'université. Elles proposent d'agir ou d'échanger autour des idées qu'elles défendent. Il s'agit notamment de sections locales d'organisations nationales auxquelles il est possible d'adhérer. S'il est difficile d'en dresser une liste exhaustive, on peut noter la présence active à Rennes 2 de :

- **Les Jeunes Écologistes**
- **Les Jeunes Insoumis-es**
- **Les Jeunes Génération-s**
- **Les Jeunes Socialistes**



CRÉER UNE ASSOCIATION

Vous souhaitez créer une association ? L'université peut vous aider dans vos démarches.

En plus de proposer un accompagnement à la vie associative, l'université a mis en place un système d'agrément annuel permettant aux associations étudiantes de bénéficier notamment :

- d'une aide de fonctionnement de 500 € par an,
- d'un crédit d'impression de 100 € par an,
- d'un accès au fonds de soutien des initiatives, étudiantes (FSDIE),
- d'une boîte aux lettres à l'université,
- d'un référencement sur le site de l'université.

📍 Plus d'infos :

Pour faire votre demande d'agrément, rendez-vous sur le Portail des Étudiant-es, rubrique Vie Étudiante / Vie associative et citoyenne

🗨️ Contact :

vie-etudiante@univ-rennes2.fr

VALORISATION DE L'ENGAGEMENT

Pour valoriser vos engagements, Rennes 2 propose une option facultative « validation de l'engagement étudiant » (VEE) accessible sur un ou deux semestres en licence et/ou master. Cette option est également accessible en licence dans le cadre des unités d'enseignements d'ouverture (UEO) ou de discipline complémentaire (UEDC).

À la fin de chaque semestre vous aurez à remettre un court bilan de vos actions qui vous permettra de valider l'option ou d'obtenir des points bonus sur votre moyenne.

📍 Plus d'infos :

etudiants.univ-rennes2.fr/formation/enseignements-transversaux/valorisation-engagement-etudiant-vee

L'Université Rennes 2 vous propose de nombreuses activités et événements tout au long de l'année. Vous trouverez ci après une sélection de ce qui vous est proposé de manière récurrente par les différents services et associations étudiantes de l'université. De plus, si vous avez une idée d'activité que vous aimeriez organiser, l'université peut vous aider à la réaliser et à la financer.

LE CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)

Le Conseil de la Vie Étudiante regroupe l'ensemble des associations et des élu-es étudiant-es de Rennes 2. Il mène de nombreux projets tout au long de l'année et vous propose une information régulière sur la vie étudiante et associative de l'université.

Les activités présentées ici ne sont pas les seules à avoir lieu sur nos campus et/ou à être organisées par nos associations. Pour ne rien manquer, nous vous recommandons de :

Rejoindre le groupe Facebook

 Etudiants de l'Université Rennes 2

Suivre sur Instagram

 @cve.rennes2



VOS ACTIVITÉS



SOIRÉES ÉTUDIANTES

Aspect le plus festif de la vie universitaire, les soirées étudiantes sont l'occasion de décompresser et de rencontrer de nouvelles personnes. Ces soirées organisées par les associations étudiantes (habituellement de filières) ont lieu dans des salles, bars et/ou établissements de nuit des alentours. Il est souvent nécessaire d'acheter en amont ou sur place un ticket/bracelet incluant l'entrée et une ou plusieurs consommations. Un tarif réduit est parfois proposé aux membres des associations organisatrices.

Ces soirées, le plus souvent à thème, marquent les différents moments de l'année universitaire :

- **début d'année** : soirées d'accueil, d'intégration, etc.
- **milieu d'année** : soirées post-partiels, etc.
- **fin d'année** : soirées de fin d'année, galas, etc.

Certaines soirées (festivals, ND4J, gala, etc.), terminant aux alentours de minuit, peuvent également avoir lieu sur les campus. L'Université organise aussi une Soirée Campus gratuite à la fin de l'année universitaire.

Pour votre santé et votre sécurité, il est recommandé de consommer avec modération et d'anticiper votre retour. Pensez également à veiller sur vos ami-es. Enfin, si ces soirées sont traditionnellement bon enfant, il est important de rappeler que le bizutage reste strictement interdit par la loi, même avec l'accord des participant-es.

 **BON PLAN** Le Service Santé des Étudiant-es met à disposition des associations le « sac GPS », un **kit de prévention** gratuit pour l'organisation de leurs soirées.



ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Révélez vos talents ! Le service culturel propose **deux concours créatifs** : un **concours d'écriture** et un **tremplin musiques actuelles**.

- « Faites court ! » 26^e édition : le concours d'écriture de formes courtes porte cette année sur une citation de l'écrivain Milan Kundera : « Nous avons tous besoin que quelqu'un nous regarde. » Les textes seront édités dans un recueil diffusé sur le campus, et les lauréat-es remporteront des chèques cadeaux.
- « À vous de jouer ! » 10^e édition : en solo ou en groupe, participez au tremplin musiques actuelles et tentez de remporter un accompagnement personnalisé, des dates de concerts et l'enregistrement d'un EP.

Visites de musées et lieux d'exposition

Chaque mois, le service culturel vous propose des visites commentées et gratuites d'expositions en cours dans la ville de Rennes.

Ensembles musicaux et chorégraphiques

Il est également possible de pratiquer la danse, le chant ou la musique en rejoignant l'un des ensembles universitaires suivants :

- Groupe chorégraphique universitaire « À la renverse »,
- Chœur universitaire mixte « Dorémifac »,
- Big Band universitaire,
- Orchestre symphonique universitaire de Rennes.

Ces activités sont gratuites et ouvertes à tou-tes les étudiant-es sur inscription.

 **Plus d'infos :**
culture.service.univ-rennes2.fr

 **Contact :**
s-culturel@univ-rennes2.fr / 02 99 14 11 47 / Bureau O216

VOS ACTIVITÉS



ACTIVITÉS SPORTIVES

Contrairement au lycée, la pratique sportive n'est pas automatiquement intégrée à votre cursus universitaire. Vous pouvez vous inscrire à un ou plusieurs sports proposés par le Service Inter-Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SIUAPS) en vous rendant sur : siuaps.univ-rennes.fr.

C'est gratuit pour les étudiant-es s'étant acquitté de la CVEC lors de leur inscription.

Il existe deux possibilités :

- **la pratique libre** : elle est disponible au premier et au deuxième semestre. Vous n'êtes pas évalué-e.
- **la pratique évaluée** : voir les cursus éligibles sur le site du SIUAPS, rubrique Le sport à l'université, Être évalué-e pendant mon cursus.

Dans les deux cas, **il est important de vous préinscrire au plus tôt sur le site internet du SIUAPS, pendant la semaine de pré-rentrée en septembre**, puis de vous rendre au premier cours pour confirmer votre inscription. Les créneaux sont très vite complets et il reste rarement de la place pour les étudiant-es qui n'ont pas réalisé de pré-inscriptions.

Bureau du SIUAPS

Hall B - Jours d'ouverture : lundi, mardi et jeudi
Horaires : 9h-13h / 14h-16h

Contact :

agnes.tanguy@univ-rennes2.fr
02 99 14 14 70

- Aïkido
- Aïkiryu-taïso
- Apnée
- Aquagym
- Athlétisme
- Aviron
- Badminton
- Basket-ball
- Beach volley
- Boxe anglaise
- Cardio training
- Course à pied
- Course d'orientation
- Circuit training
- Cyclisme
- Danse contemporaine
- Danse hip-hop
- Danse modern-jazz
- Danse rock'n'roll
- Danse salsa
- Danse swing
- Escalade
- FAC
- Fit dance
- Fit zen
- Football
- Football en salle
- Football féminin
- Golf
- Gymnastique sportive
- Handball
- Judo
- Jujitsu
- Marche nordique
- Musculation encadrée
- Musculation spécifique
- Natation
- Padel tennis
- Pilates
- Plongée
- Préparation physique
- Prévention dos/stretching
- Renfo/HIIT
- Renfo/pilates
- Renforcement musculaire
- Rugby
- Rugby féminin
- Sauvetage aquatique
- Savate boxe française
- Shiatsu
- Sophrologie
- Step
- Stretching
- Tai Chi
- Tennis
- Tennis de table
- Trampoline
- Ultimate
- Volley-ball
- Yoga
- Zumba



FESTIVALS ÉTUDIANTS ET TEMPS FORTS THÉMATIQUES

Plusieurs festivals étudiants ont lieu à Rennes 2 durant l'année. Ils proposent de nombreuses activités concentrées sur plusieurs jours. Voici les principaux.

HALLOWEEK

Festival sur le thème d'Halloween mêlant soirées, animations, projections, etc.

Conseil de la Vie Étudiante

Contact : bve.rennes2@gmail.com

ENTREZ DANS L'ARÈNE LES NOCTURNES INSOLITES

Festivals de théâtre universitaire international

Association l'Arène Théâtre

Contact : larene.theatre@gmail.com

FAC@FAC

Festival de danse

Association En toute complicité

Contact : entoutecomplcite18@gmail.com

INTERCELTIC WEEK

Festival autour des cultures celtes

Collectif d'associations

Contact : bve.rennes2@gmail.com

SCEN'ART EN COURT

Festival de création cinématographique

Association Scen'Art

Contact : scenart.association@gmail.com

♥ **BON PLAN** C'est gratuit et ouvert à l'ensemble des étudiant-es. N'hésitez pas à y participer ou à contribuer à l'organisation en prenant contact dès maintenant avec les associations organisatrices.

Plusieurs semaines et temps forts à thème sont également organisés par l'université et/ou les associations étudiantes. L'occasion de participer à de nombreux événements : conférences, projections, performances, expositions, ateliers, rencontres, tables d'informations, etc. On peut citer pour les plus récurrentes :

SEMAINE CAMPUS

Service communication / Conseil de la Vie Étudiante / Service Vie Étudiante

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Association Ar Vuhez

SEMAINE INTERNATIONALE

Direction des relations internationales et association Erasmus Student Network

ATELIERS SANTÉ

Vice-président-es étudiant-es / Service Santé des Étudiant-es / Service Vie Étudiante / Service communication

JOURNÉES THÉMATIQUES

Le calendrier de Rennes 2 compte également plusieurs journées thématiques telles que :

- la Journée Portes Ouvertes pour l'orientation
- la Journée de la mobilité pour les moyens de transports
- l'International Student Day pour l'accueil des étudiant-es étranger-es
- la Journée des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur.

VOS ACTIVITÉS



ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Rennes 2 accueille également tout au long de l'année de nombreux événements organisés par le service culturel de l'université : concerts, projections, rencontres, expositions, spectacles de théâtre, danse ou cirque... Classiques ou nouvelles créations : il y en a pour tous les goûts !

Ces événements constituent la « **saison culturelle** » de l'université. Celle-ci a pour objectif de vous faire accéder à des spectacles professionnels de grande qualité : grâce à votre contribution CVEC, l'accès à l'ensemble de cette saison culturelle est entièrement gratuit pour les étudiant-es de Rennes 2.

Cette saison accueille également des festivals et structures locales (Maintenant, Travelling, Waterproof, Opéra de Rennes, etc.). Elle vous permet ainsi de participer aux temps forts de la vie culturelle rennaise directement sur les campus de l'université. N'hésitez pas à en profiter ! La programmation et la billetterie se trouvent sur le site internet du service culturel.

📍 Plus d'infos :

culture.service.univ-rennes2.fr

📞 Contact :

s-culturel@univ-rennes2.fr / 02 99 14 11 47 / Bureau O216

♥ **BON PLAN** Pour ne rien manquer, suivez le service culturel sur :

📘 @sculturelR2

📷 @serviceculturelrennes2



LIEUX CULTURELS ET D'EXPOSITION

Rennes 2 dispose de plusieurs espaces, ouverts toute l'année aux étudiant-es, dédiés aux expositions et activités culturelles ou artistiques :

LE TAMBOUR

Cet auditorium de 290 places situé à l'entrée du campus Villejean, accueille régulièrement des concerts, spectacles vivants, conférences et projections.

LA MEZZANINE

Située au 1^{er} étage du bâtiment O dans le couloir qui longe le service culturel, elle accueille toute l'année des créations étudiantes.

LA GALERIE ART & ESSAI

En raison des travaux menés à la Bibliothèque Universitaire, ce lieu d'exposition dédié à l'art contemporain est actuellement fermé au public. Une programmation hors-les-murs sera déployée pendant les quatre prochaines années.

LA CHAMBRE CLAIRE

Situé dans le hall du bâtiment P, ce lieu d'exposition présente des projets photographiques, mais aussi de la gravure et du dessin.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Expositions, rencontres, événements, les bibliothèques de Rennes 2 développent un large programme d'actions culturelles à découvrir entre deux lectures !

L'ESPACE M

Situé au rez-de-chaussée du bâtiment M, cet espace clos et vitré permet aux étudiant-es du master Arts plastiques d'exposer leurs travaux au public.

LE CABINET DU LIVRE D'ARTISTE

Situé au sein de la bibliothèque universitaire centrale, ce lieu propose une bibliothèque et des expositions consacrées aux publications d'artistes.



PAUSE THÉÂTRE

Une fois par mois, les enseignant-es et étudiant-es en théâtre, organisent, en lien avec le service culturel et des partenaires extérieurs, une « pause théâtre » :

« Prendre le temps de la pause déjeuner pour rencontrer des acteurs de l'actualité théâtrale, tel est le principe de cette pause théâtre ouverte à tous. En une heure, une fois par mois, ces pauses offrent l'occasion de découvrir un artiste, un projet, un métier, un spectacle, pour mieux comprendre l'univers du théâtre, réfléchir ensemble à un geste artistique et nourrir la réflexion sur la création d'aujourd'hui. »
Bénédicte Boisson, maîtresse de conférences en études théâtrales

Elles ont généralement lieu dans la salle Pina Bausch, au 1^{er} étage du bâtiment Erève. L'entrée est libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

📍 Plus d'infos :

univ-rennes2.fr/campus/acteurs-culturels



CINÉ-TAMBOUR (CINÉ-CLUB)

Tous les mercredis soirs, les étudiant-es et enseignant-es en cinéma vous accueillent au ciné-club de l'association Ciné-Tambour.

Les projections, en pellicule ou numérique, ont lieu à 18h et 20h30 au Tambour, l'auditorium de l'université. La saison met ainsi à l'honneur une cinquantaine de films : de fiction ou documentaires, d'animation ou expérimentaux, courts ou longs, incontournables de l'histoire du cinéma ou curiosités contemporaines, etc. Chaque soirée propose ainsi de faire se rencontrer des œuvres d'horizons divers sous la bannière d'une même thématique, bien souvent en partenariat avec des associations, salles de cinéma ou festivals.

Adhésion à l'année : 20 € pour 48 séances environ
Adhésion au semestre : 10 € pour 24 séances environ
Adhésion par demi-semestre : 5 € pour 12 séances environ

📍 Plus d'infos :

univ-rennes2.fr/campus/acteurs-culturels

📞 Contact :

associne.tambour@gmail.com / 02 99 14 15 19

VOS ACTIVITÉS



RADIO ÉTUDIANTE (C LAB)

L'Université Rennes 2 accueille depuis plus de vingt ans la radio associative C Lab (ex Radio Campus Rennes). Gérée par l'Association pour le Développement d'un Outil Radiophonique Étudiant à Rennes (ADORER), elle est un formidable outil d'information et de formation radiophonique auquel les étudiant-es peuvent participer moyennant une adhésion annuelle de 40€ (payable en plusieurs fois).

Chaque année, la radio recherche de nombreux-ses bénévoles pour s'investir notamment dans les domaines suivants :

- l'animation d'émission musicale ou thématique,
- le journalisme et la rédaction,
- la technique son et informatique,
- la communication,
- l'organisation d'événements et d'action culturels,
- l'éducation aux médias et à l'information.

Il n'est pas obligatoire d'avoir de l'expérience, toutes les formations nécessaires à la prise d'antenne sont assurées par l'équipe en début de saison et un accompagnement est dispensé tout au long de l'année. Le plus important est d'être dynamique, impliqué-e et motivé-e !

Plus d'infos :
c-lab.fr

Contact :
contact@c-lab.fr
02 99 14 19 61

Bureau : 2^e étage bât. Ereve
Horaires : 10h-18h30



FINANCEZ VOS PROJETS

Le FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes)

Financé par une partie de votre Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), ce fonds sert à soutenir les projets étudiants portés par les associations étudiantes de l'université et respectant différents critères fixés par une charte disponible sur le site internet de Rennes 2.

Si vous avez un projet, rapprochez-vous d'une association et téléchargez le dossier sur le Portail des Étudiant-es, rubrique Vie étudiante.

Chaque année, plusieurs dizaines d'initiatives sont financées pour un montant total de près de 320 000 €.

Plus d'infos :
Rendez-vous sur le Portail des Étudiant-es, rubrique Vie étudiante / Vie associative et citoyenne / FSDIE

Contact :
vie-etudiante@univ-rennes2.fr

DÉMOCRATIE ÉTUDIANTE



S'EXPRIMER ET S'INFORMER SUR LES CAMPUS

La liberté d'expression et d'information est garantie aux étudiant-es à condition de ne pas troubler l'ordre public ou les activités d'enseignement et de recherche. Que ce soit dans le cadre d'une association, d'un syndicat, ou de votre propre initiative, vous pouvez organiser une réunion (en réservant une salle via le système de Tickets / Demandes sur le Portail des Étudiant-es), distribuer des tracts ou mettre des affiches sur les espaces prévus à cet effet.

PARTICIPER AUX ÉLECTIONS ÉTUDIANTES

Des élections sont organisées chaque année pour désigner les représentant-es étudiant-es siégeant au sein des différents conseils gérant l'université. À l'occasion de ces élections vous pouvez vous présenter, faire campagne, consulter les programmes, et surtout voter.

Il est également possible de représenter vos camarades en tant que délégué-es. Pour les filières où ce système existe, des élections sont organisées en début d'année par classe de TD ou amphithéâtre de CM.

Résultats des dernières élections (avril 2023)

- **Union Pirate** : 65%
- **Bouge ton campus** : 19%
- **Solidaires Étudiant-es** : 10%
- **R2CLN ensemble pour Rennes 2** : 6%



BUDGET PARTICIPATIF

Chaque année, le budget participatif de l'université permet aux étudiant-es de participer directement à la gestion de l'université. Ce mécanisme, mis en place depuis deux ans à l'initiative de vos élu-es étudiant-es, est doté d'une enveloppe de 50 000 € destinés à aménager les campus et y améliorer votre quotidien. Après une phase d'appel à projets et de vérification de la faisabilité des propositions, un vote en ligne ouvert à l'ensemble des étudiant-es permet de choisir les projets qui seront réalisés par l'université. Plus de 8 000 étudiant-es ont participé l'an dernier, alors nous comptons sur vous pour imaginer des projets et voter cette année !

Les projets retenus lors de la dernière édition (2023-2024)

- **Plus de prises dans les amphis**
3865 voix - 25 000 €
- **Formations Premiers secours en santé mentale gratuites**
2977 voix - 5 000 €
- **Distributeurs de fruits**
2521 voix - 6 000 €
- **Places assises à l'extérieur**
2240 voix - 7 000 €
- **Accessibilité et signalétique PMR**
2113 voix - 5 000 €
- **Vide grenier solidaire**
2061 voix - 500 €

Calendrier

- **Dépôt des projets du 7 octobre au 10 novembre 2024**
- **Phase de vote du 27 janvier au 9 février 2025**
- **Cérémonie pour la proclamation des résultats en février 2024**





TRANSITION SOCIO-ENVIRONNEMENTALE

En entrant à l'Université Rennes 2, vous intégrez un établissement qui encourage sa communauté à mener des actions écologiques et solidaires, afin de préserver le vivant et de lutter à son échelle contre le réchauffement climatique.

La transition de ses campus étant une priorité politique, l'Université Rennes 2 a mis en place un plan de sobriété et de rénovation immobilière visant à réduire de 60% sa consommation d'énergie d'ici à 2050 et mène depuis plusieurs années une politique d'amélioration des espaces verts. Plusieurs actions ont déjà été réalisées en ce sens, comme récemment l'implantation d'une micro-forêt au cœur du campus Villejean.

Notre université occupe une place active dans la production de connaissances sur les enjeux de la transition socio-environnementale. Son offre de formation en la matière sera renforcée dès cette rentrée.

Ensemble, nous avons un rôle à jouer pour construire une société écocitoyenne, responsable et solidaire.

En ur zont da Skol-veur Roazhon 2, e kemerit perzh en ur framm hag a ro kalon d'e izili da ren obererezhioù ekologel ha kengret, a-benn miret ar bev ha stourm diouzh e lec'h ouzh ardommañ an hin.

O vezañ m'eo ardreuzadur he c'hampusoù un tevet politikel, he deus Skol-veur Roazhon 2 staliet ur steuñv a gerreizhded hag a adneveziñ lojeizek a-benn koazhat eus 60% an energiezh lonket ac'han da 2050 ; ren a ra ivez, abaoe meur a vloavezh, ur politikerezh gwellaat an takadoù glas. C'hoazh, lies a obererezhioù zo bet kaset da benn evel-se, evel nevez zo, gant sevel ur goadeg vihan e-kreiz kampus Keryann.

Emañ hon skol-veur en un oberiantiz er produiñ gouiziegezh en dalc'hoù ardreuzadur ar gevredigezh hag an endro. He c'hinnig stummañ war an dachenn-se a vo kreñvaet en distromañ.

Holl a-gevret hon eus ur perzh da gemer a-benn sevel ur gevredigezh ekoekodedel, atebek ha kengret.

S'ENGAGER POUR UN CAMPUS DURABLE



DEVENEZ AMBASSEUR-RICES TRANSITION SOCIO-ENVIRONNEMENTALE

Vous pouvez participer à la démarche de développement durable et responsabilité sociétale de l'établissement en devenant **ambassadeur-riche Transition socio-environnementale**.

Vous serez un relais auprès de votre promotion pour diffuser les informations de la mission et sensibiliser aux comportements responsables (déchets, déplacements, pollution, cadre de vie...). Vous pourrez aussi porter des projets qui vous tiennent à cœur sur votre campus.

> Plus d'infos sur le Portail des Étudiant-es

Ce rôle peut être valorisé dans votre formation grâce au dispositif de **Validation de l'Engagement Étudiant (VEE)** (crédits ECTS).

> Plus d'informations p. 31 et sur : univ-rennes2.fr rubrique *Vie des campus / Vie associative et initiatives étudiantes*

Contacts :

Cellule Transition socio-environnementale

Yohann RECH

Vice-président Transition socio-environnementale et aménagement des campus

yohann.rech@univ-rennes2.fr

Julie CLÉMENT

Chargée de projet Transition socio-environnementale

julie.clement@univ-rennes2.fr

02 99 14 12 37

Dylan OLIVIER

Chargé de projet Empreinte carbone et animation de réseaux

dylan.olivier@univ-rennes2.fr

02 99 14 11 17



ENGAGEZ-VOUS AUPRÈS D'ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

AR VUHEZ

Présente sur les campus Villejean et Beaulieu, l'association forme un espace de partage pour que des débats de fonds accompagnent l'action concrète de sensibilisation à la protection de l'environnement.

Contact :

ar.vuhez@gmail.com

amapcampusvillejean@gmail.com

L'ÉPICERIE GRATUITE

Cette association solidaire lutte contre le gaspillage alimentaire en redistribuant gratuitement aux étudiant-es des denrées issues d'inventus de grandes surfaces et de cantines.

> Distributions : tous les lundis et mardis à 18h et vendredis à 15h au bâtiment Érève.

Contact :

epicerie.gratuite.r2@gmail.com

RÉCUP'CAMPUS

L'association étudiante inter-campus récupère les petits objets en bon état et les redistribue gratuitement. Rendez-vous à l'espace de gratuité lors de la Campus Week le 10 septembre (bâtiment Érève) ou au container (entre la BU et le bâtiment L) tout au long de l'année.

Contact :

recupcampus@gmail.com

RÉSEAU ÉTUDIANT POUR UNE SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE (RESES)

Ce réseau national d'associations étudiantes mène des projets en lien avec les enjeux écologiques et solidaires tels que l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, etc. Il coordonne des événements nationaux et soutient les étudiant-es dans la réalisation de leurs projets (financiers, organisationnels...). Une antenne est présente sur Rennes.

Contact :

rennes@le-reses.org

S'INFORMER ET AGIR



CAMPUS WEEK

MARDI 10 SEPTEMBRE 2024

À l'Espace Développement Durable, vous retrouverez la mission Transition socio-environnementale de Rennes 2, un espace de gratuité, le tri des déchets, les ambassadeur-rices de l'eau et des associations locales telles que les ressourceries.

JOURNÉE DE LA MOBILITÉ

JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024

À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, nous vous proposons une grande bourse aux vélos et différentes animations gratuites autour des modes de déplacement alternatifs à la voiture (gravage de code anti-vol vélos, covoiturage, opérateurs TC...).

SEMAINE ÉTUDIANTE DE L'ÉCOLOGIE ET DE LA SOLIDARITÉ

MARS 2024

Coordonnée par le RESES, cette semaine est un temps privilégié de rencontres entre les étudiant-es et acteur-rices engagé-es pour des campus et une société plus durables : actions sur les campus, alimentation durable, biodiversité, climat, solidarité, économie circulaire... N'hésitez pas à organiser quelque chose.

Contact :

julie.clement@univ-rennes2.fr

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

AVRIL 2024

L'association Ar Vuhez et le collectif de la Semaine de l'environnement organise depuis 2004 des événements engagés et militants pour parler environnement et découvrir des initiatives locales : concerts, ateliers, débats, conférences.



ESS CARGO

Situé au rez-de-chaussée du bâtiment Érève, l'ESS Cargo est un tiers-lieu dédié à l'Économie Sociale et Solidaire.

Ouvert à tout-es, et en particulier aux étudiant-es, aux habitant-es, aux associations et aux porteur-ses de projet, c'est un lieu de rencontre et de convivialité qui comporte des espaces de travail et de détente et une salle de réunion.

Ce lieu et ses activités sont gérés par l'association ESS Cargo & Cie.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 21h30

Permanence tous les jeudis de 10h à 13h30 (hors vacances universitaires).

Contact :

contact@esscargo-cie.fr

EDULAB

Ce fablab, situé au PNRV (bât. T), est un espace collaboratif dédié à la fabrication numérique et aux projets universitaires. Modélisez, imprimez en 3D, programmez des automates ou objets interactifs, pratiquez la couture ou encore pyrogravez grâce à une découpe laser !

Ouvert aux étudiant-es de 14h à 18h du lundi au vendredi.

Contact :

tony.vanpoucke@univ-rennes2.fr

ALIMENTATION DURABLE



JARDIN PARTAGÉ

Ar Vuhez œuvre sur ce potager collectif bio ouvert à tou-tes. Ce projet favorise les modes de culture respectueux de l'environnement, le partage de savoir-faire, la redécouverte d'espèces locales et la biodiversité sur le campus. Il se situe entre les bâtiments L et S, venez y découvrir la serre et les buttes de permaculture.

Contact :
ar.vuhez@gmail.com



AMAP ÉTUDIANTES

Deux AMAP permettent aux étudiant-es de s'approvisionner en produits bio et locaux (légumes, pain, œufs) à prix raisonnables et équitables pour les producteur-rices. L'engagement se fait entre deux périodes de vacances universitaires. Distribution le mardi de 18h à 20h au bâtiment Érève.

Contact :
amapcampusvillejean@gmail.com

PRODUITS EN VRAC

Afin de favoriser la diversification d'une offre alimentaire durable et solidaire, ESS Cargo & Cie et VRAC Rennes s'associent pour développer un groupement d'achat de produits bio et/ou locaux en vrac à prix coûtant pour la communauté Rennes 2 (alimentation et produits d'hygiène et d'entretien).

Contact :
esscargo-rennes@vrac-asso.org

DISTRIBUTION GRATUITE DE NOURRITURE

En 2022/2023, l'épicerie gratuite a distribué 29 tonnes de nourriture, vouées à la poubelle et aidé plus de 2100 étudiant-es à se nourrir.

> Distributions : tous les lundis et mardis à 18h et vendredis à 15h au bâtiment Érève.

Contact :
epicerie.gratuite.r2@gmail.com

Plus d'infos :
les aides aux étudiant-es p. 12.

TRI DES DÉCHETS & ÉCO-GESTES



TRI DES DÉCHETS

Vous trouverez sur le campus des poubelles de tri dans les halls des bâtiments. Nous vous encourageons donc à apporter vos déchets jusqu'à ces poubelles pour les trier selon les consignes :

- **Déchets non recyclables (compartiment noir) :** restes alimentaires, mouchoirs, serviettes en papier.
- **Déchets recyclables (compartiment jaune) :** tous les emballages vides en plastique, carton, aluminium, gobelets, vaisselle jetable, canettes, papier aluminium, conserves, sacs plastiques, papiers / journaux, enveloppes (kraft / fenêtre), magazines / catalogues.
- **Composteurs du jardin partagé :** épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs écrasées, sachets de thé, marc de café.
- **Piles usagées :** Villejean : Érève / La Harpe : Hall
- **Instruments d'écriture usagés :** stylos, critères, marqueurs, flous, feutres, correcteurs (collecte dans les halls R, S, La Harpe).



BOÎTE À LIVRES ET BOÎTE À DONS

Pour les petits objets en bon état pouvant resservir, vous pouvez les déposer dans la boîte à dons (hall du bâtiment B) et en récupérer gratuitement. Pour les objets plus encombrants, apportez-les au container de Récup'Campus (entre le bâtiment L et la BU).

Sur le même principe, deux boîtes à livres sont installées sur le campus Villejean (devant le bâtiment Érève et la BU centrale).



LES ÉCO-GESTES SUR LES CAMPUS

Les deux universités Rennaises ont développé une campagne éco-gestes pour sensibiliser leur communauté aux éco-gestes avec humour. Vous croiserez sur les campus ce petit personnage pas toujours très coopératif ! L'université déploie, chaque année, son plan de sobriété énergétique afin de réduire ses consommations et son impact sur l'environnement. Les gestes simples comme éteindre les lumières, économiser l'eau ou éteindre son ordinateur contribuent à faire la différence.



CONTACTS UTILES



ESPACE ACCOMPAGNEMENT ÉTUDIANT·ES

Cet espace vous renseigne sur toute question concernant votre parcours d'études et votre projet professionnel.

Campus Villejean
Bâtiment P - 2^e étage
Accueil tous les jours de 13h à 17h

Contact

devu@univ-rennes2.fr
02 99 14 13 96

SERVICE VIE ÉTUDIANTE (SVE)

Ce service vous informe sur les dispositifs et les actions mises en place pour les étudiant·es en matière de santé, de solidarité et d'accompagnement social, et vous accompagne dans vos initiatives pour faire vivre votre campus.

Contact

vie-etudiante@univ-rennes2.fr

MÉDIATRICE DE L'UNIVERSITÉ

Si les étudiant·es n'ont pas trouvé de solution satisfaisante au problème qu'ils-elles rencontrent auprès du département ou de l'UFR, ils-elles peuvent adresser leur demande à la médiatrice.
mediatrice@univ-rennes2.fr



ACCUEIL UFR

Du lundi au jeudi de 14h à 17h
et le vendredi de 13h30 à 16h30
(sauf exception)

UFR Arts, Lettres et Communication (ALC)

Campus Villejean
B120, bâtiment B
02 99 14 15 39

UFR Sciences Sociales

Campus Villejean
A 220, bâtiment A
02 99 14 17 89

UFR Sciences Humaines

Campus Villejean
S101 bâtiment S
02 99 14 19 71

UFR Langues

Campus Villejean
Hall, bâtiment L
02 99 14 16 02

UFR STAPS

Campus la Harpe
Hall
02 99 14 20 08



CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

Réunissant vos élu·es et associations étudiantes, le Conseil de la Vie Étudiante (CVE) mène des projets liés à la vie étudiante.
bve.rennes2@gmail.com

POINT INFOS VIE ÉTUDIANTE

Au rez-de-chaussée du bâtiment Erève, sur le campus Villejean, un guichet informe les étudiant·es sur la vie étudiante et la vie associative.
Permanences du lundi au vendredi de 12h à 17h.
02 22 51 44 39

RENNES 2 SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 @UnivRennes2

 @univrennes2

 Université Rennes 2

 Université Rennes 2

WWW.UNIV-RENNES2.FR

